



Le vendredi 16 octobre, les retraités poursuivent leur mobilisation

Les organisations syndicales de retraités CFDT, CFE-CGC, CGT et la FGR-FP se sont réunies et ont fait le point sur le contexte général marqué par le développement du chômage et par l'affaiblissement de la protection sociale dont sont bénéficiaires les retraités comme les salariés.

Elles affirment que les retraités, comme les salariés, n'ont pas à subir les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Unaniment, elles demandent au gouvernement de répondre aux revendications prioritaires des retraités :

- le maintien de leur pouvoir d'achat largement affecté par les hausses de prix enregistrées en 2008 et la suppression de la revalorisation des pensions pendant le 1er trimestre 2009 ;
- un effort particulier envers les retraités, le plus souvent des femmes, ayant les revenus les plus modestes ;
- l'annonce officielle de l'abandon du projet de décret gouvernemental libéralisant et augmentant le coût de l'hébergement dans les maisons de retraite publiques et à but non lucratif et donc du reste à charge, créant des disparités entre personnes hébergées et consolidant les inégalités territoriales ;
- le retrait des mesures (ex : forfait hospitalier, ...) qui transfèrent de nouvelles charges sur les personnes,
- la publication rapide de mesures concrètes mettant fin aux dépassements abusifs des honoraires médicaux, à la mise en place effective et généralisée de permanences de soins de qualité ;
- une répartition équilibrée des professionnels de santé sur tout le territoire ;
- l'amélioration des réponses à la hauteur des besoins des personnes en situation de perte d'autonomie à leur domicile et en établissement sur la base d'une organisation nationale collective et solidaire.

Les organisations syndicales ont décidé de poursuivre leur démarche unitaire afin d'obtenir des réponses concrètes aux besoins réels des retraités et demandent au ministre des affaires sociales une entrevue pour exposer leurs revendications communes.

Elles appellent les retraités à se mobiliser lors de la journée commune d'action prévue le vendredi 16 octobre et à se rassembler à 15 h à VANNES, devant la Préfecture, pour appuyer la délégation intersyndicale qui sera reçue.